

## Compte rendu de la séance du 16 octobre 2020

Président : CLUZEL Bernard

Secrétaire : SOUYRIS Emile

Présents :

Monsieur Alfred BONNEFOUS, Monsieur Jean-Louis BONNEFOUS, Monsieur Bernard CLUZEL, Monsieur Sébastien CAPOULADE, Madame Anne GAUBERT, Madame VALERIE SOLIE, Monsieur EMILE SOUYRIS, Madame MARYLINE SOUYRIS, Monsieur BERNARD VERDIE

Excusés :

Monsieur Frédéric COUDERC, Monsieur Thibault DRULHE

Absents :

Représentés :

Ordre du jour:

1. Marché de la Capelle Farcel
  2. Etant d'avancement des travaux du restaurant Le Chaudron
  3. Capacité d'accueil à la cantine
- Questions diverses

1. Marché de la Capelle Farcel

Monsieur DRULHE Thibault a réalisé un tableau récapitulatif expliquant les différentes subventions et aides que pourrait obtenir la commune afin de réaliser le Coeur de Village de la Capelle Farcel.

Monsieur le Maire va demander une subvention sur fonds exceptionnels qui est normalement octroyée sur chaque mandat.

Pour ce qui concerne l'utilisation du RIC (Réseau d'Intérêt Communal), nous l'avons déjà utilisé pour le Mas Vialaret, Pentezac et Régagnac.

Une subvention du Conseil Départemental de 20 000 € est prorogée jusqu'en septembre 2021

Délibérations du conseil:

OPERATION COEUR DE VILLAGE : AUTORISATION DU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE ( D 2020 083)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un appel d'offre a été lancé pour l'aménagement du Coeur de Village de La Capelle Farcel.

Deux offres sont parvenues en mairie dans les délais impartis. Après analyse des offres, il apparaît que la SARL CONTE ET FILS est la mieux disante pour un montant de 174 049, 50 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide de retenir la SARL CONTE ET FILS pour un montant de 174 049, 50 € HT.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature du marché à intervenir.

## 2. Etant d'avancement des travaux du restaurant Le Chaudron

La chambre froide du restaurant Le Chaudron va être terminée.

Néanmoins, la douche de l'appartement va devoir être changée.

L'entreprise GUITARD à VILLEFRANCHE DE PANAT va effectuer les travaux nécessaires pour un montant d'environ 2 000 €.

## 3. Capacité d'accueil à la cantine

La capacité d'accueil à la cantine scolaire est de 30 élèves maximum. Cependant, certains jours, environ 35 élèves seront présents à la cantine.

A partir de la rentrée de la Toussaint, lorsque le nombre d'élèves sera trop élevé, ils seront installés à la salle des fêtes.

Pour éviter de chauffer toute la salle, les enfants pourraient manger entre le bar et la cuisine si la place le permet. Ce serait plus adapté pour servir le repas et pour chauffer rapidement l'espace.

## Questions diverses :

### ◆ **Ecole**

Concernant les travaux à l'école, Thierry DALENC a posé le carrelage.

La société GUITARD va changer les toilettes et ceux de la poste également.

### ◆ **Eclairage public La Capelle**

27 luminaires vont être renouvelées par le SIEDA pour un coût de 20 420 € HT.

Une subvention du SIEDA est accordée à hauteur de 6 126 € HT.

Il resterait 14 294 € HT à la commune.

Monsieur Benjamin AUSTRUI doit affiner la demande de subvention pour tenter d'en obtenir 60 %.

Monsieur le Maire informe que l'amortissement peut être réalisé sur 7 ou 8 ans dans le cas d'une subvention à 60 %.

### ◆ **Assainissement**

En 2026, l'assainissement sera pris en charge par la Communauté de Communes.

Afin de régulariser les tarifs en fonction de la Communauté de Communes, nous devons les augmenter progressivement.

Le prix du forfait passerait de 65 € à 100 €, le prix du m3 passerait de 0.80 € à 1.50 €.

Lors du prochain conseil municipal, une délibération sera prise pour augmenter ces tarifs.

◆ **CIID**

Sébastien CAPOULADE est désigné titulaire pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs avec Marcel BOUSQUET en suppléant.

◆ **Chapelle de PEYREBRUNE**

Madame Maryline SOUYRIS dépose deux fois par semaines des fleurs à la Chapelle. Cela prend beaucoup de temps. Ces fleurs sont naturelles et demandent de l'entretien ainsi que le pot.

Elle demande s'il serait possible de pouvoir acheter des fleurs artificielles au printemps 2021.

L'association peut éventuellement aider au financement de ces fleurs.

Cette suggestion est à réfléchir.

◆ **ADM 06**

Appel à la solidarité aux communes et intercommunalités de FRANCE :

L'association des Maires et l'Association des Maires ruraux des Alpes-Maritimes lancent un appel aux dons pour les communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes suite à la tempête meurtrière qui a lourdement frappé le territoire.

Après discussion, le conseil municipal décide d'octroyer un don d'un montant de 500 € pour les communes sinistrées.

◆ **RASED**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés de Saint Affrique sollicite une participation financière à son budget de fonctionnement. Son rôle est de prévenir et de réduire les difficultés que tout enfant peut rencontrer dans son développement, et plus particulièrement, dans sa scolarité.

La participation financière demandée est de 2 € par élève de l'école.

Le conseil municipal accepte de donner une participation au RASED.

◆ **Sentiers au bord du lac**

Nous ne disposons plus de garantie sur les sentiers au bord du lac. Si les poteaux viennent à émerger, cela représente un gros danger.

Monsieur le Maire propose que lorsqu'on aperçoit un danger au bord du lac, la mairie soit directement informée afin de pouvoir effectuer une réparation.

◆ **Téléthon**

Cette année, en raison du covid-19, le téléthon ne pourra pas avoir lieu comme prévu. Pour obtenir des dons, une urne est placée à l'accueil dans la mairie. Monsieur Daniel CRASSOUS, le délégué téléthon, se charge d'en informer la presse.

◆ **L'Antenne Solidarité Lézézou Ségala**

Située à CASSAGNES BEGONHES, sous la Présidence de Madame TERRAL Jeanine, l'association propose une aide pour les personnes dans le besoin, il s'agit d'une réinsertion professionnelle. On peut la solliciter pour des chantiers de

remplacements, par exemple, si l'employé communal se blesse, nous pourrions recourir à L'Antenne Solidarité Lézérou Ségala. L'aide apportée est exclusivement sur les jardins, champs...

◆ **Familles Rurales**

Cette association propose plusieurs activités. Un Espace de Vie Sociale a été créé, avec comme membres élus au bureau :

Anne GAUBERT, Bernard VERDIE et Valérie SOLIE

Ils souhaitent relancer le partenariat avec Villefranche de Panat afin qu'il y ait plus d'activités sur ALRANCE.

◆ **Courir en Lézérou**

Anne GAUBERT annonce le conseil d'administration de l'association.

Elle est la vice-trésorière.

La séance se termine à 22 heures 15.